

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

Casier Postal N° 5755

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ABONNEMENTS

En ville 3.⁵⁰ — 6 mois 17.⁵⁰
 Hors de ville ou par la poste 4. — 6 mois 18.⁵⁰
 dans toute la Suisse 9. — 6 mois 25.⁵⁰
 Etranger (Union postale) 12.50 6.25
 Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
 Changement d'adresse, 50 ct.

ON S'ABONNE A TOUTE ÉPOQUE
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
 Vente au numéro aux kiosques, débits, etc.

ANNONCES c. 8

Du centre: 1^{re} insertion, 1 à 3 lignes 50 ct.
 4 et 5 lignes, 65 ct. 6 et 7 lignes 75 ct.
 8 lignes et plus, 1^{er} ins., la lig. ou son espace 10 ct.

De la Suisse et de l'étranger:
 15 ct. la lig. ou son espace. 1^{er} ins., min. 1 fr.
 N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.

Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
 Les manuscrits ne sont pas rendus

Les annonces de provenances étrangère et suisse (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne) sont reçues par l'Union des Journaux suisses pour la publicité (Union réclame). Bureaux à Lucerne et Lausanne.

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

IMMEUBLES

A VENDRE

L'Hôtel-Pension de Jérusalem
 près La Chaux-de-Fonds

Situation splendide. Grands dégagements. 2 jeux de boules couverts. S'adresser pour renseignements à Louis Leuba, écrivain, Jaquet-Droz 12, La Chaux-de-Fonds. H55566

Étude JULES BARRELET, avocat
 Rue de l'Hôpital 5, Neuchâtel

A vendre au Plan sur Neuchâtel

N° 5a

à 500 mètres de la station du funiculaire :

maison confortable à la veille d'être achevée; 9 chambres de maîtres et chambre de bains, galerie, balcons, deux chambres de domestiques, buanderie. Superficie du terrain en nature de terrasses, pelouses et champ plantés et ombragés: 4600 mètres ou 9000, si cela est désiré.

Bau, gaz, lumière électrique, chauffage central et cheminées.

Vue remarquable — assurée — de premier plan et sur le lac et les Alpes.

S'adresser à M. Alfred Rychner, architecte, Plan 9 ou Avenue de la Gare 6. c. o.

ENCHÈRES

Office des poursuites de Neuchâtel

Enchères publiques

On vendra, par voie d'enchères publiques, le mardi 2 juillet, dès 3 h. ½ après midi, rue Saint-Honoré 8, 1^{er} étage, à Neuchâtel: 8 tables carrées, bois dur, et 26 chaises cannées.

La vente aura lieu contre argent comptant et conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Neuchâtel, 28 juin 1907.
 Office des poursuites.

Poudre à détacher des Bonnes Ménagères

enlève radicalement toutes les taches de fruits, vin rouge, encre, etc. En vente dans toutes les bonnes drogueries, épiceries, merceries, à 50 cent. la boîte. H. 4571 M.

Pendant les grandes chaleurs, le véritable ferment Jacquemin est

RAFRAICHISSANT

et très agréable à boire (goût de vin nouveau). Souverain contre les éruptions, furoncles, eczéma, rhumatismes, manque d'appétit, anémie, etc. Pharmacies Jordan, Bourgeois, Bauler, etc. Renseignements gratuits: Institut La Claire, Le Locle.

Deux avantages

des ovoïdes SPAR comparés aux boulets d'antrace de la Ruhr par exemple.

1. Les ovoïdes Spar sont plus petits, 40 grammes seulement au lieu de 65 pièce. Cette réduction de volume a été adoptée après avoir constaté expérimentalement que cela convenait mieux, surtout pour les inextinguibles moyens et petits.

2. Le Spar a une densité de 1,290 tandis que celle des boulets de la Ruhr n'est que de 1,050, c'est-à-dire que les Spar sont plus fortement comprimés. Ils risquent ainsi moins de s'effriter et l'on a moins de déchets sous forme de poussière ou de morceaux désagrégés.

Pour tous autres renseignements s'adresser à

V. Reutter fils,
 Combustibles, Bassin 14.

un domaine

d'environ 45 poses de terres labourables et de bon rapport, avec maison et dépendances. Eau abondante et intarissable.

Pour renseignements, prix et conditions, s'adresser à M. Jules Petitpierre, aux Champs Girard sur Couvet.

Maison à vendre, au centre de la ville.
 Prix: 24,000 fr. — Rapport: 1800 fr. c. o.
 S'adresser papeterie A. Zingibiel, rue du Seyon.

Avis important

Pour cause de décès, à vendre un immeuble productif renfermant une importante boulangerie-pâtisserie. Éventuellement le commerce est à remettre. Convierait à un boulanger-pâtissier actif et connaissant bien sa profession. Clientèle faite; affaires assurées suivant pièces qui seront produites.

Tous renseignements sont donnés par M. Adrien Jacot, boulanger-pâtissier, et P.-G. Gentil, gérant, les deux à Peux.

A vendre ou à louer entre Neuchâtel et Saint-Blaise, parcours du tramway, jolie propriété pour une ou deux familles. Jardin potager et d'agrément, vignes et vergers. Vue magnifique. S'adresser à M.M. Zumbach & Cie, Saint-Blaise. H 4637 N

Maison de confiance fondée en 1829

PIANOS - HARMONIUMS

de toutes marques

R. MULLER

Succ. de Lutz & Co

VENTE - LOCATION - ÉCHANGE ACCORD - RÉPARATIONS

Rue Saint-Honoré 2

LAITIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

des

LAITS SALUBRES

NEUCHÂTEL (Faubourg de la Gare 9 et 11)

Lait salubre, porté à domicile, à 23 c. le litre. Lait salubre régime (pour enfants en bas-âge), à 25 c. le demi-litre.

Beurre fin salubre, à 80 c. le pain. Crème fraîche salubre tous les jours. La Laiterie et la Beurrerie peuvent être visitées chaque jour: S'adresser au bureau.

Dépôts généraux (crème et beurre): P.-L. Sottaz, comestibles, rue du Seyon, Rodolphe Luscher, épicerie, faubourg de l'Hôpital, magasin Morthier, rue de l'Hôpital, épicerie Junod, rue Louis Favre.

BOIS BUCHÉ

Briquettes, Anthracite, Houilles, Cokes

ET TOUS AUTRES COMBUSTIBLES

au Chantier Prêtre, Gare

MAGASIN RUE SAINT-MAURICE 10

Office de Photographie Attinger

Place du Port

KODAK

Pellicules
 Plaqués
 Film Pack
 Kodoid
 Sacs
 Pieds
 Chassis

Papiers
 Velox
 Royal Standard
 Velours
 Albums
 Cartons

Démonstration des appareils et essais Place Piaget 9, 2^e étage.

Viticulteurs

n'employez pour le sulfatage et soufrage de vos vignes que

La Renommée Fama

PRIX: Renommée sans soufre, le paquet Fr. 1,80
 Renommée avec soufre, mouillable 2,55

Dépôtsitaires pour:

Donanne, magasin Marconnet; Neuveville, Société des Vignerons; Landerson, droguerie Dr L. Reutter; Cressier, M. Placide, Ruedin; Cornaux, M. Schäfer-Probst; Saint-Blaise, M. S. Maurer; Hauterive, M. Maguin-Robert; Neuchâtel, M. A. Zimmermann; Cormondrèche, M. C. Florin; Auvignier, M. H.-L. Otz; Colombier, MM. Chaboz & Berthoud; Cortaillod, M. Weyeneth-Kung; Boudry, M^{lle} R. Tétaz; Bevaix, M. Spring-Verdan.

Prospectus gratuits et franco à disposition.

PIANOS, HARMONIUMS

et autres instruments de musique

Pianos choisis des célèbres fabrications Bechstein, Schiedmayer, Krauss, Rordorf, Pleyel, Kriegelstein, etc.

ÉCHANGE - LOCATION - GARANTIE

Pianos et Harmoniums d'occasion

Atelier de Lutherie - Fabrication - Réparations

Achat et vente de violons anciens. - Cordes harmoniques.

LOUIS KURZ
 7, Rue Saint-Honoré - NEUCHÂTEL

DAVID STRAUSS & Cie, Neuchâtel

Téléphone 613 - Bureau rue du Pommier 4

VINS DE NEUCHÂTEL - BONS VINS DE TABLE EN FUTS ET EN BOUTEILLES

Vins fins français en bouteilles

ARBOIS - MACON - BEAUJOLAIS - BORDEAUX

TRAVAUX EN TOUS GENRES

À L'IMPRESSION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

GRAND BAZAR

SCHINZ MICHEL & Co

PLACE DU PORT NEUCHÂTEL

GRAND CHOIX DE JEUX DE JARDIN

Lawn-Tennis
 Croquet
 Foot-Ball
 Badminton
 Cricket
 Tonneau
 Bauches

Jeux de grâce
 Raquettes & Volants
 Jeux des plaques
 Jeux des boucles
 Passe-Boules de tout genre
 Fléchettes
 Cerceaux - Echasses

Outils de jardin - Chars à ridelles et à sable - Brouettes, etc.

Nouveauté: JEU DU DIABOLO

Bobine en métal pouvant se lancer à 30 mètres de hauteur au moyen de deux bois reliés par un cordon en soie et qui servent en même temps à la rattacher pour la relancer ensuite.

TOBBOGANG 3m70 de longueur
POUR ENFANTS Prix avec voiturette: 22 fr.

Dissipe les MALAISES causées par la CHALEUR

RICQLÈS

DIGESTIF Anticholérique Calme la Soif

DENTIFRICE ET EAU-TOILETTE Antiseptique

Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE

HORS CONCOURS PARIS 1900

GRANDS PRIX ST-LOUIS 1904 LIÈGE 1905 MILAN 1906

A la Ménagère

2, PLACE PURRY, 2

SPECIALITES

Articles de ménage, fer battu, émail, aluminium

Brosserie - Vannerie - Boissellerie

5% D'ESCOMPTE AU COMPTANT

Magasin de Corsets

Rue du Seyon 18

se recommande pour les CORSETS MODERNES depuis le plus riche jusqu'au meilleur marché

B. FONTANA

Tapis et Linoleums

Spécialités de la maison

SPICHTER & Cie

RUE DE L'HÔPITAL - RUE DU SEYON 5

SALON DE COIFFURE POUR DAMES

M^{me} SCHWANDER

11, GRAND-RUE, 11

Soins de la tête et coiffures en tous genres

Shampoings - Postiches

PARFUMERIE - ARTICLES DE TOILETTE

BROSSERIE

Service antiseptique et très soigné

Téléphone

GUYE-ROSSELET, Treille 8

Spécialités d'articles pour touristes

Sacs en tous genres

Chapeaux - Flacons - Gourdes

Réchauds et boîtes en tous genres en aluminium - Cordes - Piolets

Bâtons - Cannes - Crampons

Lunettes - Bandes et Guêtres.

ARTICLES DE VOYAGE et MAROQUINERIE

Grand assortiment

Bonne qualité

Important pour dames et jeunes filles!

Interne 99 **BIENSOL** interne

contre LES DÉRANGEMENTS des ÉPOQUES MENSUELLES (maux du dos, du ventre, crampes, maux de tête, indispositions, etc.)

Inoffensif - Agréable à prendre - Chaudement recommandé par les médecins

Prix de la boîte, 2 fr. 50 (pour un usage de 2 à 3 mois)

En vente dans les pharmacies ou directement contre remboursement par la Société anonyme pour produits diététiques, Zurich II

Demandez prospectus G 7325

Dépôt de gros à Genève: Pharmacie Ackermann, rue de la Corrairie 14

Pour cause de santé à remettre, à La Chaux-de-Fonds, un commerce de camionneur et voiturier, anciennement établi et jouissant d'une excellente réputation. Conditions avantageuses.

S'adresser Etude Bourquin & Colomb, Neuchâtel, Seyon 9; La Chaux-de-Fonds, rue de la Paix 41.

LIBRAIRIE-PAPETERIE

James Attinger

NEUCHÂTEL

PEINTURE - PYROGRAVURE

SCULPTURE - PYROSCULPTURE

ART DU CUIR - MÉTALLOPLASTIE

Fournitures pour bureaux et architectes

PAPIER PLISSÉ de 90 centimètres de largeur pour chapeaux

Porte-plume réservoir pouvant être portés dans toutes les positions sans couler. - Ouvrages anciens concernant Neuchâtel. - Bibliothèque anglaise en location.

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Savon « La Mouche » véritable Marseille extra

contient le maximum de matières utiles; tout-fait exempt de soude ou de résine; prolonge la durée du linge. - 40 cent. la livre; 35 et 40 cent. le morceau.

Ecorces de sapin

30 à 40 stères, bien conditionnés, sont à vendre. Au besoin se charge du transport à domicile. S'adresser à H. Stäger, garde-forestier, à Valengin. H 4604 N

Remède infailible

contre les cors et durillons, le flacon 60 centimes.

Philles reconstituants guérissent sûrement l'anémie, pâtes couleurs, étourdissements. Fortifiant par excellence. La boîte, 1 fr. 60; trois à quatre boîtes suffisent pour une cure.

Se trouvent seulement à la Pharmacie BOREL FONTAINES (Neuchâtel)

A VENDRE

un moteur à benzine (Aster) 6 HP. et une scie à ruban, les deux en très bon état. Le premier conviendrait pour petite industrie ou pour bateau. - Ecrire à M. R. 539 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Boissons économiques sans alcool

Essences pour sirops, grenadine, framboise, citron, orange, capillaire. Qualité supérieure.

PHARMACIE A. BOURGEOIS

Moteurs à benzine

d'occasion de 3, 4, 5 et 6 chevaux, avec garantie sérieuse. S'adresser sous chiffres J. 8133 G. à l'Union Réclame, Lucerne.

Magasin Ernest Morthier

Rue de l'Hôpital

NEUCHÂTEL

MIEL extrait

GARANTI PUR

Confitures Gelées

c. o.

Voir la suite des « A vendre » à la page deux.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

LOGEMENTS

PESEUX

A louer, pour époque à convenir, 2 logements bien situés, de 4 pièces et dépendances, balcon. S'adresser au notaire A. Vuithier, à Pesseux.

À louer dès maintenant

1 la rue Saint-Honoré, deux petits logements de deux chambres. Prix 15 fr. par mois. S'adresser Étude E. Favre & E. Soguel, notaires, rue du Bassin 14.

Séjour d'été aux Petites Verres près Malvilliers; belle situation près de la forêt; deux chambres et cuisine à louer. S'adresser Étude Guyot, notaire, à Boudevillers.

Logement 3 chambres et dépendances, à louer dès le 1er août, 1 360 fr par an. Parc 45 A. S'adresser rez-de-chaussée. c.o.

À LOUER

pour cause de départ imprévu un appartement de 5 pièces avec dépendances et jardin. Belle situation. Prix 600 fr. par an. Pour renseignements s'adresser Quai Suchard 4, 2me étage.

A louer, à proximité de la gare, 3 beaux logements de 4 chambres, tout de suite ou pour époque à convenir. Demander l'adresse du n° 569 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

COLOMBIER

A louer appartement de 4 pièces et dépendances, avec eau, gaz et électricité; locaux disponibles, entré à volonté. Demander l'adresse du n° 243 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Port Boulaing. A louer immédiatement ou époque à convenir un appartement de 4 chambres et dépendances, jouissant de tout le confort moderne. Eau, gaz, électricité, chambre de bains, vérandas, etc. S'adresser Étude Petitpierre, notaire, Epancheurs 8, c.o.

On offre à remettre dès maintenant ou époque à convenir un bel appartement de 4 chambres et dépendances, situé route de la Côte. Confort moderne. Jardin. S'adresser Étude Petitpierre, notaire, Epancheurs 8, c.o.

Vauseyon. A louer tout de suite un appartement de 4 chambres et dépendances, situé au centre de la ville. S'adresser Étude Petitpierre, notaire, Epancheurs 8, c.o.

A louer tout de suite un appartement de 5 pièces avec dépendances, situé au centre de la ville. S'adresser Étude Petitpierre, notaire, Epancheurs 8, c.o.

Petit logement à louer. S'adresser Chavannes 13, 2me.

Appartements à louer

5 chambres, vérandas, belle vue. Faubourg de la Gare 1.

3 chambres. Gibraltar.

3 chambres. Quai Ph. Suchard.

2 chambres. Grand'Rue. S'adresser Étude A.-N. Brauen, notaire, rue de l'Hôpital 27.

A louer pour le 24 décembre prochain un bel appartement de 4 chambres et dépendances, jouissant de tout le confort moderne, situé route de la Côte. S'adresser Étude Petitpierre, notaire, Epancheurs 8, c.o.

Appartements neufs, confortables, soignés, 4 pièces, rue de la Côte, vis-à-vis de la gare. S'adresser à Henri Bonhôte, architecte-constructeur. c.o.

A louer beau logement de 5 chambres, 2me étage, et grand balcon. S'adresser Beaux-Arts 15, au 1er, de 1 à 3 h. c.o.

Chambres

Jolie chambre meublée, rue Louis Favre 10, au 1er.

Chambres et pension soignée. Rue des Beaux-Arts 19, 3me. c.o.

Chambre pour monsieur ou demoiselle rangé. Parcs 45, 3me, à dr. c.o.

A louer belle chambre meublée ou non, pour demoiselle travaillant dehors. Parcs 47 A, 2me, à gauche.

Jolie chambre meublée, Terreaux 5, 3me étage.

Chambre à louer tout de suite. Oratoire 1, au 3me.

Belle petite chambre, chambre-haute et petit vestibule, indépendants, non meublés, au soleil, vue magnifique. J.-J. Lallemand 9, 4me. (12 fr. par mois). S'adresser au 2me.

A louer pour le 24 décembre prochain, une grande chambre à 2 fenêtres, située rue Louis Favre. Prix 10 fr. par mois. S'adr. Étude Petitpierre, notaire, Epancheurs 8, c.o.

A louer tout de suite une jolie chambre meublée indépendante. Trésoir 1, au 4me.

Belle chambre meublée au soleil. Faubourg de la Gare 5 (Colombière), rez-de-chaussée, à droite.

A louer une jolie chambre meublée à proximité des quais et de la Promenade. S'adresser rue Pourtales 13, 4e, à gauche.

Grande chambre meublée, à 20 francs et belle mansarde avec alcôve non meublée. M. Haussmann, Faubourg de la Gare 21.

A LOUER ensemble ou séparément 2 jolies chambres, bien meublées. Rue du Mûle 1, 2me. c.o.

Chambre meublée à louer pour le 1er juillet. Terreaux 7, rez-de-chaussée, à gauche. c.o.

LOCAT. DIVERSES

Appartement et locaux pour bureaux

à louer. S'adresser Étude Jacotet, rue Saint-Honoré 7.

A louer pour Noël

aux Terreaux, grand local pouvant être utilisé comme atelier ou entrepôt. S'adresser Étude G. Favre & E. Soguel, notaires, rue du Bassin 14.

BEAU MAGASIN

avec deux caves voutées spacieuses et très bonnes, à la rue des Moulins

à louer pour le 24 septembre ou époque à convenir. - Conditions avantageuses. - S'adresser à la Consommation: rue des Moulins pour visiter, et au bureau, Saubouin 49, pour les conditions.

Rue Louis Favre, on offre à remettre pour Noël, un grand local bien éclairé.

S'adr. Étude Petitpierre, notaire, Epancheurs 8, c.o.

A louer pour Noël, un grand local bien éclairé.

S'adresser à Paul Tripet, négociant, Neuchâtel.

A louer pour le 1er août prochain ou plus tard une grande cave située rue Louis Favre. S'adresser Étude Petitpierre, notaire, Epancheurs 8, c.o.

Roche. A louer tout de suite ou époque à convenir un local. Prix 10 fr. par mois. S'adresser Étude Petitpierre, notaire, Epancheurs 8, c.o.

Travaux en tous genres ***

** à l'imprimerie de ce journal

DEMANDE A LOUER

ON DEMANDE

boulangerie avec clientèle S'adresser sous chiffres S. 1419 Y. à Haenstein & Vogler, Soleure.

On demande à louer

au Vauseyon, un appartement de 3 à 4 pièces, situé dans le voisinage immédiat de locaux pouvant convenir pour magasin et atelier. S'adresser à la société «Electricité neuchâteloise», Electriciens du Château 6. H. 4680 N.

PLACES

On demande une domestique

de toute moralité pour faire tout le service de deux dames. Demander l'adresse du n° 884 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On demande une honnête personne sachant cuire et tout faire dans une maison d'ordre. Gage de 35 à 40 francs.

S'adresser rue de l'Hôpital 5, au 3me étage.

VOLONTAIRE

Dans un village du vignoble une jeune fille comme il faut trouverait place pour le commencement d'août dans petit ménage pour premier deux enfants. Excellente occasion d'apprendre le français. Vie de famille et bons soins assurés. - S'adresser Vieux-Châtel 13, M. Gruber, Neuchâtel.

On demande c.o.

Une jeune fille

allemande, désirant se perfectionner dans le français et d'apprendre le service de femme de chambre. Entrée tout de suite. S'adresser à M. Châtelain-Bellenot, à Moaruz.

Bonne cuisinière

d'hôtel est demandée pour établissement du canton. Gages 60-80 fr. par mois.

Demander l'adresse du n° 580 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

ON DEMANDE

tout de suite pour un grand ménage sérieux. Bon gage. Boucherie Huser, Place du Pont 2, Lausanne.

On demande une remplaçante cuisinière

Demander l'adresse du n° 577 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On demande pour une famille d'Allemagne,

Une jeune fille

française pour aider au ménage. Certificats désirés. Voyage payé. S'adresser mercredi après midi, à l'Hôtel du Soleil.

Pour tout de suite, on cherche JEUNE FILLE

capable, pour ménage de 2 personnes. Place facile et agréable. S'adresser Villa Bellevue, Cassardes 13.

La Famille bureau de placement

demande cuisinières, femmes de chambre, fille de cuisine, de ménage et pour café.

On demande pour tout de suite

Une jeune fille

sachant cuire et parlant français pour faire tous les travaux d'un ménage de 3 personnes. S'adresser le matin, rue du Seyon 12, 3me étage. c.o.

On demande une bonne domestique

sachant cuire. - S'adresser à M. Schenker, Clos-Drochet 13.

ON DEMANDE

jeune fille

sachant un peu cuire et connaissant les travaux d'un ménage soigné. Evolo 30, 1er étage.

Une bonne CUISINIÈRE

honnête et propre, est demandée pour 15 ou la fin de juillet. Bon gage. Boucherie Grin, rue de la Trolley.

EMPLOIS DIVERS

Serrurier

On demande pour tout de suite un bon ouvrier sérieux. S'adresser à Philippe Barbier, serrurier, Avvernier.

Une personne seule

travaillant dehors, trouverait à se loger avantageusement en ville dans des bureaux qu'elle aurait à soigner. S'adresser à M. Fernand Cartier, notaire, rue du Mûle 1.

Un jeune homme de 19 ans, sachant l'allemand, cherche place quelconque, de préférence dans un magasin. S'adresser à A. D. Petit Berné 12, Corcelles.

Magasinier

est demandé à la Société de consommation, à Cernier. - Entrée immédiate.

S'adresser au géant. R 658 N

On demande un ouvrier jardinier

sachant travailler seul. Adresser offres, etc., à E. Jordan, jardinier, Couvet.

Jeune fille de bonne famille

cherche place pour le service dans confiserie ou magasin, si possible dans la Suisse française, afin de se perfectionner dans la langue française. Adresser les offres à Emmy Rugg, Contrasteur, Uster, J 8457 (Neuchâtel de Zurich).

On demande pour la

gérance d'un magasin d'épicerie, une dame ou demoiselle connaissant la branche, de connaissances des deux langues exigée de même que cautionnement de 4000 fr.

Adresser les offres écrites sous E. M. 582 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Repasseuse

On demande, au mois, une bonne repasseuse pour repasseuse. Pour renseignements, s'adresser à M. Carvin, rue du Roc 3.

Pensionnat de jeunes filles, à

institutrice française

diplômée au pair. Conditions favorables, agréable vie de famille. Références: Mlle Robert, rue Louis Favre 5.

Sommelière

Jeune fille, de toute moralité, désire place pour le courant de juillet. Certificats à disposition. Écrire sous initiales G. L. 581 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Une famille suisse établie à Sofia, cherche pour ses filles âgées de 11 et 9 ans,

une demoiselle

parlant correctement le français et l'allemand. Elle devrait surveiller leurs travaux d'école et s'occuper exclusivement des enfants. Situation agréable et avantageuse. S'adresser à M. Euler, Leimistr. 44, Bâle.

On demande pour tout de suite un bon domestique-charréier chez J. Vogel, faubourg tal 38.

Jeune fille

Nous cherchons jeune homme robuste et actif, comme magasinier-emballeur. Entrée tout de suite. Rétribution immédiate. So présenter personnellement, entre 6-7 heures du soir, au bureau PETITPIERRE fils & Co, Trolley 11, au 1er.

Don domestique

Pour le canton de Zurich, on demande un célibataire, sachant traire et soigner 5-6 pièces de bétail. Entre temps il serait occupé aux travaux de jardin. Bons gages. L'été stable. Occasion d'apprendre l'allemand. Bonnes références exigées. S'adresser à A. Nager, horticulteur, Colombier.

APPRENTISSAGES

Une jeune fille

de 17 à 20 ans aurait l'occasion de faire l'apprentissage dans un atelier de lingerie. Bonne pension et logement dans la maison pour 47 francs par mois. Vie de famille. S'adresser à Mlle Elise Kopp, lingerie, Münster (Lucerne).

Jeune homme de bonne famille pourrait entrer comme

APPRENTI

dans la pâtisserie-confiserie André Baser, Bromgarten (Argovie). Bonne occasion d'apprendre l'allemand.

PERDUS

Perdu dimanche 30 juin, deux tramways au milieu du village de Saint-Blaise, un

COLLIER EN OR

avec petit cœur. Le rapporter contre récompense à Maurice Kuffer, contrôleur aux tram, ou au propriétaire du collier. M. Portmann-Nussbaum, La Chaux-de-Fonds.

A VENDRE

AVIS

On offre à vendre, à très bas prix, de la menuiserie en très bon état, provenant d'une maison en démolition. - S'adr. chez Matthey frères, Champ-Bouquin 34, Neuchâtel.

Dans une localité industrielle du Val-de-Travers, on offre à remettre aux tram, ou au propriétaire du collier. M. Portmann-Nussbaum, La Chaux-de-Fonds.

On demande, au mois, une bonne repasseuse pour repasseuse. Pour renseignements, s'adresser à M. Carvin, rue du Roc 3.

Pensionnat de jeunes filles, à

institutrice française

diplômée au pair. Conditions favorables, agréable vie de famille. Références: Mlle Robert, rue Louis Favre 5.

Sommelière

Jeune fille, de toute moralité, désire place pour le courant de juillet. Certificats à disposition. Écrire sous initiales G. L. 581 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Une famille suisse établie à Sofia, cherche pour ses filles âgées de 11 et 9 ans,

une demoiselle

parlant correctement le français et l'allemand. Elle devrait surveiller leurs travaux d'école et s'occuper exclusivement des enfants. Situation agréable et avantageuse. S'adresser à M. Euler, Leimistr. 44, Bâle.

On demande pour tout de suite un bon domestique-charréier chez J. Vogel, faubourg tal 38.

Jeune chien

race Saint-Bernard, à vendre chez Charles Opplinger, à Lignières.

TRANSPARATION

Cette infirmité, si désagréable et douloureuse, est rapidement améliorée par le traitement au sulfure de bore. Pharmacie A. Bourgeois, Neuchâtel.

Grande Blanchisserie Neuchâteloise

USINE A VAPEUR
Téléphone S. GONARD & Co
Monruz - NEUCHÂTEL - Monruz

Etablissement de premier ordre
Tarif réduit pour hôtels et pensionnats
Repassage à neuf des chemises, cols et manchettes. - Lavage et repassage très soigné des laines, flanelles et rideaux
Vaste emplacement pour le séchage au grand air
Prix très modérés Service à domicile
Blanchissage de luxe. Trousseaux

J. REMY CHEMISIER

Place Numa-Droz Neuchâtel

LA BOUCHERIE

continuera d'être toujours bien assortie en viande fraîche, salée, um et cuite, ainsi que en saucisses saucissons, cervelas et garnitures.

Se commander Eugène MOULIN, Place du Marché, NEUCHÂTEL. On achète les chevaux pour la boucherie.

DEM. A ACHETER

On désirerait acheter un chien de salon

Veuillez par écrit description détaillée avec prix à S. S. 574 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

In demande à reprendre

petit hôtel, café ou restaurant ayant bonne clientèle. Adresser les offres à M. H. Jaquet de Reynier & Co, à Neuchâtel.

Grande table à rallonges

est demandée. - Offres avec prix sous H 4690 N, à Haenstein & Vogler, Neuchâtel.

AVIS DIVERS

La Société de navigation à vapeur des lacs de Neuchâtel et Morat a l'honneur de rappeler au public qu'à l'occasion de la foire de Morat, mercredi 3 juillet prochain, un bateau spécial sera mis en marche aux heures suivantes:

ALLER	
Départ de Neuchâtel	5 h. 30 mat.
Passage à Cudrefin	5 h. 55 "
Arrivée à Morat	7 h. 45 "
RETOUR	
Départ de Morat	4 h. 30 soir
Arrivée à Neuchâtel	3 h. 45 env.

La Direction.

ANGAIS

Demaiselle désire échanger avec demoiselle, conversation française contre conversation anglaise. S'adresser Place Plagnet 9, 3me étage.

LUTHER & FILS

INSTALLATEURS ÉLECTRICIENS

Parapluies Ombrelles Cannes Soieries

RECOURAGES - RÉPARATIONS

Poudre à lessive

au borax et à la térébenthine Lave d'elle-même

RETERSITZ & Co

Wälzenhausen (Schweiz)

LANFRANCHI & Co

Succ. de DURIF & Co

Croix du Marché

Parapluies Ombrelles Cannes Soieries

RECOURAGES - RÉPARATIONS

Poudre à lessive

au borax et à la térébenthine Lave d'elle-même

RETERSITZ & Co

Wälzenhausen (Schweiz)

Baume St-Jacques

Remède souverain pour guérir toute plaie ancienne ou nouvelle, ulcérations, brûlures, varices, piéds ouverts, nécrose, rhizoïdes, éruptions, engelures. Dans toutes les pharmacies à 1 fr. 25. Dépôt général

Pharmacie Saint-Jacques, Bâle Neuchâtel: Pharmacie Bourgeois

A vendre une scie circulaire

avec chariot différentiel, système Friedli, à Berné. S'adresser à L. Quillet, carrossier, Neuchâtel. c.o

Jeune chien

race Saint-Bernard, à vendre chez Charles Opplinger, à Lignières.

TRANSPARATION

Cette infirmité, si désagréable et douloureuse, est rapidement améliorée par le traitement au sulfure de bore. Pharmacie A. Bourgeois, Neuchâtel.

PELLICULINE

Bergmann & Co, Zurich pour les soins de la tête. Après quelques jours d'emploi, cette pommade fait disparaître les pellicules. Succès garanti. - Nombreuses attestations. En vente chez Ed. Petitpierre fils, coiffeur, Colombier.

ANGLAIS

Demaiselle désire échanger avec demoiselle, conversation française contre conversation anglaise. S'adresser Place Plagnet 9, 3me étage.

Magasin de musique E. Meystre

Saint-Honoré 3

Même adresse, à vendre ou à louer une belle harpe

7 pédales, 41 cordes. Belle sonorité et grande solidité garanties.

Les BUREAUX

Charles Rubli

sont transférés dès ce jour

Place Purry 5

Léçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratuits. - H. Frisch, expert comptable, Zurich N. 59. A 2002 Z

Charles Rubli

sont transférés dès ce jour

Place Purry 5

Léçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratuits. - H. Frisch, expert comptable, Zurich N. 59. A 2002 Z

Charles Rubli

sont transférés dès ce jour

Place Purry 5

Léçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratuits. - H. Frisch, expert comptable, Zurich N. 59. A 2002 Z

5 FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

SOUVENIRS D'UN VIEUX SOLDAT

PAR DE PARDIELLAN

— Oui, continua-t-il, il faut couler le linge, le faire cuire dans de l'eau avec des cendres, et puis le rincer, le savonner. Pour tout cela, il faut des baquets ou des cuveaux. Ou sont-ils ces baquets? Hein! malin de la rue de la Poêle.

— Est-ce que des tonneaux ne pourraient pas faire l'affaire? lui demandai-je timidement.

— Des tonneaux! Mais, tonneau toi-même, si tu tombais dedans tu ne pourrais plus en sortir.

— Par exemple.

— Certainement. Les tonneaux ont au moins 1,20 de haut. Comme nous avons chacun 1,56 au plus, nous ne pourrions pas nous pencher sur eux, et toucher au linge qu'ils renfermeraient. Nous serions obligés... que diable! Il ne faut pas être malin pour comprendre cela. Nous avons des tonneaux, voilà la chose. Il s'agirait de les couper en deux pour en faire des cuveaux.

— Ce n'est pas difficile. Nous prendrons une scie et...

— Non, ce que tu en as une couche! mon garçon. Je sais bien qu'il faut prendre une scie, mais donne-m'en une, de scie. Je te paie des guignes, si tu m'en procures une.

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

C'était un bon garçon, Lefèvre, et puis très débrouillard. Seulement, comme tous les Parisiens, il était insupportable parce qu'il s'en croyait trop. Jamais il ne laissait passer une occasion de vous faire sentir une faute que vous aviez commise.

En bien! sans vanité, ce fut moi qui fabriqua cette scie. Après m'être creusé la cervelle, je découvris ce qu'il nous fallait. Il traînait dans le camp une masse de cercles de fer provenant des tonneaux de l'administration. J'en pris un et, avec une lime que j'avais emportée dans mon sac (je ne sais trop pourquoi), j'essayai de lui poser des dents. L'opération me réussit pleinement et l'on peut croire que Lefèvre fit une rude tête lorsque, au bout de quatre jours, il me vit arriver porteur d'une scie ou du moins de quelque chose d'analogue.

Quant aux guignes promises, je les attends encore.

Les cuveaux furent confectionnés en deux temps et trois mouvements, le linge coulé, rincé, lavé, séché de même.

Mon lieutenant en fut bleu, quand je lui dis qu'il ne devait pas se gêner pour changer de chemise, que j'avais trouvé une blanchisseuse. Il crut d'abord que je me moquais de lui; sa surprise fut aussi grande que son contentement, lorsqu'il vit sa cantine remplie de linge propre.

J'ai lu dans un livre appartenant à mon lieutenant, qu'une reine d'Espagne portait une chemise tellement sale que l'on avait donné son nom à une couleur d'un jaune particulier. Ma foi! chacun ses goûts. Ce que je puis affirmer, c'est que mon lieutenant était comme moi. Il préférerait les chemises propres aux autres.

</

Grande Fête Véniennne

organisée par la SOCIÉTÉ NAUTIQUE au Quai Osterwald

DIMANCHE 7 JUILLET, dès 9 heures du soir avec le concours de deux corps de musique de la ville

PROGRAMME

Illumination du Quai Osterwald. — Concert sur le lac et sur le quai. — Détéil et concours des embarcations décorées. Grands feux d'artifice.

9 heures 3/4 : Bouquet final et Clôture de la Fête

Un bateau à vapeur illuminé sera mis à la disposition du public

PRIX DES PLACES

Entrée sur le Quai : Grands personnes. fr. 0.50
Enfants. 0.20
Chaises réservées, supplément 0.50
Entrée sur le bateau à vapeur 1.—
Entrée libre, sur le Quai ou sur le bateau, à MM. les membres passifs de la S. N. N. munis de la rondelle

Les billets d'entrée sont en vente dès mardi 2 juillet chez MM. Savoie-Petitpierre, rue du Seyon, — E. Chiffello, photographie, place Piaget, et le soir de la Fête, aux entrées.

Portes ouvertes dès 7 heures 1/2

Hôtel Bellevue, rue du Bassin, rue Purry, extrémité Ouest du Quai.

Toutes les embarcations doivent être munies de 3 lanternes, minimum

Un service de police sera organisé par les soins de la S. N. N. En cas de mauvais temps (vent ou pluie), la Fête sera renvoyée au lendemain

Voitures de tramways pour toutes les directions, après la Fête

Le dernier train pour les montagnes sera retardé de 12 minutes, il partira à 10.10 au lieu de 9.58

Budget général de la Fête: 3500 fr. BRASSERIE DU DRAPEAU NEUCHÂTELOIS

Ce soir et jours suivants

GRAND CONCERT

donné par la

FAMILLE ZELIO

Duos et trios d'Opéras avec danse espagnole Se recommande, Th. BELLINI

SUR LE MONT VULLY

Café-Restaurant BELLE-VUE avec chambres et pension

Grand jardin ombragé — Bois de sapins à proximité

Se recommande pour cure d'air

Consommation de 1^{er} choix. Goûter avec gâteaux et beignets pour dames, pensions et écoles

Repas pour Sociétés — Vue splendide

Se recommande, E. THARIN, tenancier, KÜRHAUS FLUHLI (Canton de Lucerne)

Station climatérique, champêtre, tranquille, dans haute vallée abritée, belles forêts, 900 m. d'altitude. Belle contrée alpine. Air pur et fin. Source sulfureuse alcaline. Cures de lait. Bains. Jardins ombragés et places pour jeux. Magnifiques promenades en plaines. Centre d'excursions. Grands vérandas et terrasses. Chauffage central, lumière électrique. Diligence à la station Schüpfheim (1 h. de chemin de fer de Lucerne, route Berne-Lucerne). Tout le confort moderne (4 repas). Prix modérés. Demander prospectus au G. 7494 Prop. Léo ENZMANN.

Avis à nos abonnés

Les personnes dont l'abonnement expire le 30 juin sont priées de le renouveler. — Tous les bureaux de poste effectuent des abonnements de 3 ou 6 mois dès le 1^{er} juillet. Dès le 6 juillet, nous prélèverons en remboursement par la poste le montant des quittances non retirées à notre bureau à cette date. Les demandes de délai de paiement doivent parvenir à notre bureau jusqu'à JEUDI 4 JUILLET; faute de quoi, les frais de retour du remboursement non accepté seraient à la charge du destinataire.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesses de mariage

Alfred Burki, manoeuvre, Bernois, à Neuchâtel, et Madeleine-Bertha Binda, sommelière, Italienne, à Colombier.

Mariages célébrés

29. Paul-Adrien Rod, maître ferblantier, Vaudois, et Madeleine Maurer, ménagère, Bernoise.
29. Paul-Eugène Tripet, ferblantier, Neuchâtelois, et Marie-Louise Perret, chocolatière, Neuchâteloise.
29. Charles Walther, menuisier, Bernois, et Alice-Marie Oulevey, tailleurse, Vaudoise.
29. Jean-Edouard Favre-Brandt, négociant, Neuchâtelois, et Marianna Schonath, sans profession, Bavoisise.

Décès

29. Emile, fils de Achille Razzini, et de Ersilia née Mantovani, Italien, né le 19 mars 1905.

POLITIQUE

L'échiquier européen

Le «Daily Telegraph» publie une dépêche de son correspondant de Saint-Petersbourg annonçant que la dernière question en discussion, concernant les intérêts russes au Tibet, est près d'être réglée d'une manière satisfaisante pour les deux parties.

Le «Slovo» déclare que la signature de l'arrangement anglo-russe est imminente. Je suis à même de confirmer et de compléter ces informations, écrit au «Journal de Genève» son correspondant de Londres.

L'Angleterre et la Russie sont maintenant complètement d'accord sur la rédaction définitive de la partie de l'arrangement qui concerne le Tibet. Les questions relatives à la Perse et à l'Afghanistan sont déjà résolues depuis quelque temps.

La signature aura lieu au Foreign Office entre le 15 et le 26 juillet, à moins d'incidents imprévus, mais toujours possibles étant donné surtout les manœuvres de la diplomatie allemande. Celle-ci fait, dit-on, de son mieux à Londres et à Saint-Petersbourg pour brouiller les cartes et reculer jusqu'à l'automne ou même plus tard la signature des accords anglo-russes dans l'espoir d'avoir ainsi le temps de préparer les accords anglo-allemands et peut-être même franco-allemands. On parle beaucoup ici, dans les milieux politiques, de la possibilité de ce dernier.

France

Sur la convocation du maire, M. Castel, a eu lieu samedi soir à Lutzignan une réunion de 17 conseillers municipaux démissionnaires. M. Castel a proposé et fait voter la reprise des services de l'état-civil et la réorganisation des autres services au fur et à mesure des besoins, tout en maintenant la rupture des relations avec le pouvoir central. Enfin l'assemblée a décidé de se réunir à nouveau dans une huitaine de jours pour examiner la question de la reprise des démissions. Il paraît se dégager de ces faits un symptôme d'entente.

Allemagne

M. Peters poursuit pour calomnie la «Munchner Post». L'organe socialiste munichois, que dirige M. de Vollmar, a attaqué l'ancien gouverneur de l'Afrique orientale allemande, à l'occasion des conférences coloniales qu'il fit à Munich après la dissolution du Reichstag, et a repris les accusations de cruautés lancées contre lui au Parlement par M. Bebel. Les faits incriminés remontent à quinze ans et ont fait l'objet d'un jugement du tribunal disciplinaire qui avait condamné le célèbre explorateur auquel les socialistes donnaient depuis lors le surnom de «Peters le pendeur». Les débats entre M. Peters et ses détracteurs prennent devant le tribunal de Munich l'allure d'une réunion publique et les passions politiques sont surexcitées. Cette effervescence est plutôt favorable à M. Peters, qui profite de l'emballlement croissant de toute

la bourgeoisie allemande en faveur des colonies et de leurs promoteurs. Le procès de Munich constitue même en quelque sorte la synthèse de la lutte des colonialistes impérialistes et des socialistes, et sa violence même fait à certains moments oublier les personnalités en cause.

Russie

M. Yermoloff, ancien ministre de l'agriculture, est rentré de son voyage d'inspection dans les provinces atteintes par la disette. M. Yermoloff a constaté que les paysans ont surtout souffert dans les provinces où ont éclaté des troubles agraires et où, par suite, les grands propriétaires ont abandonné l'exploitation de leurs terres. M. Yermoloff a constaté en outre que la pauvreté ne se rencontre pas seulement chez les paysans possédant peu de terre, mais que les paysans qui possèdent de grandes étendues de terre souffrent également de la disette. Les Baschkirs, qui possèdent parfois des centaines de déciatines, souffrent également du scorbut.

M. Yermoloff dit que l'état des semences est excellent et que l'on peut compter sur une bonne et même sur une forte récolte. — On annonce de Krasnoïarsk l'assassinat de l'inspecteur de la prison. Cet assassinat est probablement la conséquence de la fusillade dont la prison a été dernièrement le théâtre. — On télégraphie de Koursk au «Novoié Vrémia» que trois individus suspects arrêtés dans la rue ont été amenés au poste de police. Ils y tuèrent deux agents et s'enfuirent. Poursuivis, ils sautèrent sur une locomotive qu'ils firent partir avant avoir menacé le mécanicien de leur revolver. Puis s'étant transportés à plusieurs milles, ils arrêtèrent la machine et disparurent.

Etats-Unis

On télégraphie de Washington à l'«Evening Standard» de Londres que le gouvernement se proposerait de neutraliser les îles Philippines. De cette sorte si la guerre venait à éclater, ces îles n'offriraient à un ennemi, venu de l'Orient, aucun point d'attaque. On convient, en effet, que, étant donné la situation militaire et l'état de fortifications aux Philippines, il serait absolument impossible de les défendre.

A l'heure actuelle les Philippines sont une cause d'ennuis sans fin et de déficits financiers considérables. Les 100 millions de francs

qu'elles ont coûté aux Etats-Unis ne rapportent rien. Des sénateurs éminents se sont rendu compte des difficultés et des dangers que présente la situation actuelle. Ils cherchent à trouver une solution.

Amérique centrale

Les Etats-Unis se montrent inquiets de la situation créée dans l'Amérique centrale par le général Zelaja, président du Nicaragua, dont l'ambition est de se faire nommer dictateur des cinq républiques de l'Amérique centrale. On croit que les Etats-Unis empêcheront des soulèvements de nature à compromettre la vie et la sécurité des étrangers.

ETRANGER

Une grève chez Krupp. — La maison Krupp a décidé de fermer les chantiers «Germania», à Kiel, par suite de la grève du personnel. Six mille ouvriers se trouvent, par ce fait, privés de travail.

Un trust du coton. — Les journaux reproduisent des dépêches de New-York disant qu'un groupe important de spéculateurs s'est formé dans le but d'accaparer les cotons.

SUISSE

Le referendum contre la loi militaire. — Le secrétaire de la direction du parti socialiste suisse, M. Fehndrich, de Bienne, a fait lundi matin à la chancellerie fédérale un premier dépôt de signatures pour le referendum contre la loi militaire. Cette première série comprend sur les indications de M. Fehndrich 9966 signatures.

ZURICH. — Voici le résultat des élections municipales qui ont eu lieu dimanche à Zurich : 1^{er} arrondissement: Les candidats bourgeois ont obtenu en chiffres ronds 2550 voix. Les socialistes de 808 à 493; les chrétiens sociaux, 242. 2^e arrond.: Majorité absolue 932. Les candidats bourgeois obtiennent de 1578 voix à 1763. Les socialistes 400. 4^e arrond.: Majorité absolue, 1380. — Les candidats bourgeois obtiennent 2479 voix à 1984. Les candidats socialistes de 1237 voix à 1186. 5^e arrond.: Majorité absolue, 2246. Les candidats bourgeois sont élus par 3603 à 4104 voix. Les socialistes ont obtenu de 1717 voix à 1594.

Le résultat des élections municipales du troisième arrondissement de la ville de Zurich a été connu dimanche soir tard. Les 49 candidats socialistes ont été élus, comme l'on pouvait le prévoir. Ils ont obtenu de 6300 à 6900 voix, tandis que la majorité absolue n'était que de 3023. Les 18 candidats bourgeois ont obtenu de 2800 à 2900 voix, les chrétiens-sociaux environ 840.

Le nouveau Conseil municipal sera composé de 50 libéraux, 26 démocrates et 49 socialistes.

BERNE. — Dernièrement est mort à Münsingen, âgé de 70 ans, un original qui semble avoir battu tous les records. Jacob était autrefois paysan et charron; paysan le jour, charron la nuit et le dimanche. Il fut même puni plusieurs fois pour avoir travaillé le jour du repos; il alléguait pour sa défense — être sabbatiste, et observait rigoureusement le repos du samedi. Travailleur acharné, Läderach ne dépensait que tout juste assez; on ne le vit jamais en chemin de fer sauf lorsqu'il allait au service militaire.

Il ne fréquenta qu'une seule fois une auberge, parce que c'est là qu'on devait lui payer une certaine somme, mais il n'y fut rien, quoique n'étant point abstinent. Il s'était acquis une fortune de plus de 100,000 francs et, il y a une dizaine d'années, il vendit son atelier de charbon et se reposa. Tout son argent se transforma en rentes; il ne prêtait que sur première hypothèque. Le nouveau rentier ne vécut pas plus grandement que le charron: Läderach mangeait toujours «maigre», ne chauffait jamais son appartement, même par les froids les plus terribles; il était vêtu très primitivement.

Allumant rarement une lampe, il allait se coucher avec les poules, la lumière électrique introduite à Münsingen ne lui fut d'aucune utilité! En hiver, lorsqu'il faisait décidément trop froid, le vieux restait couché toute la journée, sans feu. Les voleurs auraient fait de piètres affaires chez lui, il ne gardait jamais la moindre somme d'argent à la maison, à peine reçue, elle passait à la Caisse d'épargne. A la tombée du jour, l'original n'ouvrait plus sa porte à personne. Läderach n'eut jamais de médecin et lors de sa dernière maladie, il ne consentit à laisser entrer Eseulape chez lui que lorsqu'il fut mort, pour dresser son acte de décès.

Cet homme, qui avait déclaré toute sa fortune jusqu'au dernier centime, et qui payait son impôt sans se faire tirer l'oreille ne consentit jamais, sans être méchant, à donner quoi que ce soit là où il y aurait eu quelque malheur à soulager. Il n'a en mourant point laissé de testament de sorte que toute sa fortune revint à une fille de son frère, modeste couturière, qui le soigna avant sa mort et l'assista jusqu'au dernier moment.

— Samedi soir, pendant l'orage, la foudre est tombée sur une maison à Ittigen, district de Berne, appartenant à M. Marti, serrurier. La maison, qui comprend quatre logements, a été complètement brûlée. Le feu s'est propagé avec une telle rapidité que rien n'a pu être sauvé. Les quatre familles, habitant le bâtiment, n'ont pu échapper qu'à grand-peine à l'incendie.

GENEVE. — Le tribunal de 1^{re} instance a prononcé le divorce entre les époux Wœdling. C'est à dire l'ex-archiduc d'Autriche et Mme Adamovitch. Le tribunal a constaté que la vie

en commun était devenue impossible par la faute de Mme Adamovitch, exagérément végétarienne.

LETTRE DE FLEURIER

(De notre correspondant)

Au régional. A la poste. Les orages

L'assemblée générale des actionnaires du régional, le samedi 29 juin, a pris connaissance du rapport d'exploitation pour 1906, et nommé M. Henri André, de la Côte-aux-Fées, comme membre suppléant du conseil d'administration, en remplacement de M. Emile Grandjean, décédé.

Notre régional est en pleine vigueur, dans sa vingt-cinquième année, et son trafic de plus en plus considérable constitue un des facteurs, et non le moins important, du développement et de la prospérité des industries du vallois.

L'année écoulée a été supérieure à toutes les précédentes pour le nombre des voyageurs et le tonnage des marchandises. Aussi la compagnie a-t-elle dû demander au C. F. F. une locomotive supplémentaire en location, en attendant la traction électrique, qui ne tardera guère, la force nécessaire pouvant être fournie très facilement par la Société neuchâteloise, concessionnaire des forces de Fribourg.

Les recettes générales se sont élevées à 246,445 fr. 25, en augmentation sur 1905 de 22,537 fr. 10; les dépenses se montent à 222,053 fr. 37, augmentation 17,369 fr. 20; elles deviennent plus fortes en même temps que le trafic, dans la traction à vapeur, et absorbent ainsi la plus value des bénéfices; aussi l'exploitation par l'électricité sera beaucoup plus économique; le fait, du reste, a déjà été constaté ailleurs.

Le total des voyageurs est de 453,817, en augmentation de 69,016; les animaux vivants se chiffrent par 2426, avec une augmentation de 597; et les tonnes de marchandises par 77,529, augmentation 4663.

Le mois d'août accuse la plus forte circulation avec un produit de 11,104 fr. 56 aux voyageurs, et dépassant de 1200 fr. juillet et septembre, qui figurent aussi en tête, et 25,140 fr. 18 aux marchandises, dépassant ces deux derniers mois de 2000 fr. environ.

Fleurier domine toujours la rubrique: voyageurs par 131,521 billets délivrés, et Saint-Sulpice figure à l'opposé par 21, 385.

Par contre Saint-Sulpice est inscrit aux marchandises par 48,519 tonnes, Fleurier par 12,508, et Travers en dernier lieu par 970.

Un vif mécontentement se manifeste dans une bonne partie du public fleurisien, par suite de la récente décision de l'administration des postes, relative à la distribution des courriers.

Depuis nombre d'années, les facteurs passent dès 7 heures le matin, avec les missives de deux derniers trains du soir, et peu après 10 heures, pour les trains du matin. Le courrier de midi n'a pas de distribution spéciale; il est remis avec celui de 3 heures et demie.

Or, un beau matin, le 15 juin, absence complète des facteurs au moment du premier courrier. Vers 8 h. 1/2, on les voit apparaître, et chacun lit, non sans étonnement, dans le «Courrier du Val-de-Travers» arrivant un peu plus tard, l'annonce à partir de ce même jour, d'un seul service de distribution pour le matin, englobant le train de 7 h. 1/2, et par contre trois services successifs dans l'après-midi, dont un à 1 heure comprenant le train de midi.

On nous dit que le Conseil communal, consulté, a donné son approbation au changement; mais quinze jours de ce régime ont édifié déjà le public sur ses nombreux inconvénients, que ne compense pas du tout la remise plus rapide des lettres arrivant à midi; en outre il n'y a plus qu'une distribution le dimanche. Aussi les réclamations se multiplient, et les pétitions à la direction du IV^e arrondissement commencent à voir le jour. Plusieurs chefs de fabrique, chefs d'atelier, industriels et particuliers en ont signé une avec empressement vendredi et samedi; on en annonce d'autres, et un de nos principaux fonctionnaires, ayant plusieurs localités sous son égide, a présenté une réclamation spéciale pour son bureau.

Les personnes rapprochées de la poste se trouvent lésées de notable façon, quoique étant en tête de la distribution; mais les quartiers excentriques, l'extrémité de la rue du Temple, et le nouveau quartier des Sugits, peuplé de nombreux ateliers et fabriques, déclarent la situation qui leur est faite, absolument désastreuse.

En effet, le facteur quitte le bureau dans la règle à 8 h. 15, mais plus souvent à 8 h. 45, ce premier courrier étant le plus chargé à cause des paquets, mandats, remboursements, etc.; il ne parvient au bout du village qu'à 10 h. 1/2 seulement; que sera-ce en hiver par les chemins difficiles? Il y a des bureaux où la correspondance de retour est compromise pour un ou deux trains; et les lettres arrivant à 9 h. 1/2 ne sont remises ensuite que vers 3 heures, vu que la tournée ne commence qu'à 1 heure et demie.

Un industriel, habitant près de la poste, a été à deux reprises retardé de deux ou trois jours dans des livraisons pressantes, ayant manqué de ce fait le train habituel et direct pour ses fournisseurs à Zurich. Un de nos Esculapes appelé en toute hâte à Bâtes avant midi pour un malade à quatre pattes, n'a pris connaissance de la lettre de son client que vers 3 heures; celui-ci aurait pu subir une perte sensible, ou en tous cas voir s'aggraver la maladie de la pauvre bête, par suite du retard qu'il ne soupçonnerait pas.

Nous voudrions croire que les auteurs du changement ne se sont en aucune façon rendus compte des multiples inconvénients, ennemis et débiles que démontre l'expérience, et qui suffisent pour indiquer catégoriquement qu'il faut faire machine arrière. Une population aussi active, aussi industrielle que la nôtre

calculé le temps comme de l'argent, et devra en tous cas être consultée avant un bouleversement aussi inutile que défectueux. L'heure d'entrée des employés postaux dans les bureaux est-elle fixée à 8 heures dans nos grands centres, et serait-ce pour nous mettre au niveau de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, et le Locle qu'on nous fait subir ces perturbations? Dans ce cas, peu nous chaut la grandeur; nous songerons avec envie aux fermes des Grands-Prés, qui perdus dans leurs paisibles solitudes au fond des pâturages, a cinq ou six kilomètres de la station des Champs-Berthoud, ont leur courrier du soir entre 9 et 10 heures du matin.

Nous espérons vivement que la direction du IV^e arrondissement accueillera favorablement les pétitions et réclamations qui vont lui parvenir et considérant les motifs du changement en regard de tous les intéressés auxquels il porte préjudice, nous autoriser à rentrer dans la vie antérieure et rationnelle, dont ces 15 jours d'essai nous ont montré toutes les raisons d'être et la parfaite adaptation à l'horaire de nos trains. Le mieux est souvent l'ennemi du bien, surtout quand il donne pour unique résultat le retard des communications dans une localité florissante, dont l'industrie de plus en plus étendue a pour exigence essentielle l'activité des relations.

Notre compagnie du régional augmente d'année en année le nombre de ses trains; grâce à elle, nos communications sont en progrès constants; nous voulons en profiter, et non voir nos correspondances retardées, sans aucune mauvaise intention, il est vrai, mais aussi sans motif et sans avantages.

Vendredi, dès 11 heures du matin jusqu'à minuit, un cortège d'orages s'est déchaîné sur le vallois; la foudre est tombée à plusieurs reprises, abîmant des arbres, et tuant deux vaches appartenant à M. Henri Favre, de Fleurier, au pâturage de la ferme des Quatre-Cheminées sur le Mont des Verrières.

Samedi, dans l'après-midi, de nouvelles décharges, très violentes, ont fait des victimes, quatre vaches à la Ronde-Noire sur Môtiers, et nous dit-on, deux à la Ferme Robert. Si tous les orages qu'on nous prédit pour cet été sont aussi meurtriers, beaucoup d'étables de la montagne en conserveront de tristes souvenirs.

CANTON

Nouvel emprunt d'Etat. — Le gros morceau de la session du Grand Conseil est le projet d'emprunt de 10 millions de francs.

De ces millions, 6 sont destinés à parfaire le capital de dotation de la Banque cantonale, récemment portée de 4 à 10 millions.

Les 4 autres millions servent à consolider la dette flottante de l'Etat, dont la situation est actuellement la suivante: Chemins de fer. — Jura-Neuchâtelois: part de l'Etat dans les déficits d'exploitation de 1902, 1905 et 1906, 145,792 fr. 87; crédit supplémentaire pour la gare de La Chaux-de-Fonds (voté le 28 avril 1904), 1,230,000 fr.; crédit supplémentaire pour la gare du Locle (voté le 12 juillet 1906), 275,000 fr.; ensemble pour le J.-N., 1,650,792 fr. 87. — Régional Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds, déficits d'exploitation de 1902 et 1903, 11,224 fr. 13. — Directeur Berne-Neuchâtel, prêt consenti à cette compagnie, 200,000 fr. Régional du Val-de-Ruz, subvention complémentaire votée le 3 décembre 1903, 72,530 fr. — Ensemble pour chemins de fer, 1,934,516 fr. 50.

Routes (Saint-Blaise). — 50,000 fr. Rivières et cours d'eau. — Endiguement du Buttes, 31,250 fr.; correction du Bied, au Locle, 83,375 fr.; — ensemble 119,625 fr. Drainages. — 20,831 fr. 60. Maisons d'école. — 41,959 fr. 25. Déficits d'exercices, années 1903 à 1906. — 1,665,671 fr. 69.

Soit un total, pour la dette flottante, de 3,912,785 fr. 74, auquel il y a lieu d'ajouter, pour différence de cours et frais d'émission de l'emprunt en projet, 87,214 fr. 26; ce qui arrondit le chiffre à 4 millions.

Pour la conclusion de cet emprunt de dix millions, le Conseil d'Etat a traité avec la Banque cantonale neuchâteloise et la Bankverein suisse; la convention réglant les conditions de l'emprunt a été signée samedi par les contractants; nous en relevons les clauses principales. L'Etat de Neuchâtel crée un emprunt de 10,000,000 de francs, à 4% jouissance du 31 juillet 1907. L'emprunt sera divisé en 20,000 obligations de 500 francs au porteur, munies de coupons semestriels de 10 fr., aux 31 juillet et 31 janvier; le premier coupon sera payable le 31 janvier 1908.

Le remboursement de l'emprunt aura lieu en 45 ans, par amortissements annuels dès le 31 janvier 1913. Toutefois, dès 1913, l'Etat de Neuchâtel aura la faculté d'augmenter ses amortissements, et même de dénoncer le remboursement total, moyennant un avertissement de trois mois, tombant sur un 31 janvier. Les deux Banques contractantes s'engagent à prendre à forfait la totalité de l'emprunt au prix de 99%.

Les sommes nécessaires au service de l'emprunt seront versées par l'Etat de Neuchâtel aux Banques contractantes cinq jours avant les échéances respectives. Les Banques contractantes auront droit à une commission de 1/4% sur les coupons et de 1/2% sur les obligations remboursables à leurs caisses.

L'admission à la cote sera demandée aux Bourses de Bâle, Berne, Genève, Neuchâtel et Zurich, et l'Etat de Neuchâtel supportera les frais annuels de cote.

Val-de-Travers (cor.). — L'orage prolongé de vendredi à samedi a fait des «victimes» dans les montagnes du Val-de-Travers: deux vaches ont été foudroyées, l'une à la

AVIS TARDIFS
Brasserie du Monument
 Mardi 2 juillet et mercredi 3
 Grandes séances du professeur BELIN
 Carlos, Percussions, Transmission de la pensée
 Billard 90 points d'avance sur 100
 Limitation de six tambours à la fois sur une seule caisse

Avis aux abonnés
 de la
Feuille d'Avis de Neuchâtel

Pour être prise en considération en temps utile, toute demande de changement d'adresse doit parvenir au bureau du journal, rue du Temple-neuf 1, la veille du jour du départ. La demande doit mentionner l'ancien et la nouvelle adresse et être accompagnée de la finance prévue (50 centimes).

Bourse de Neuchâtel
 Lundi 1er juillet 1907

d = demande; o = offre; m = prix moyen; a = prix fait		Obligations	
Banque Comm.	400	France-Suis. 3%	460
Banq. du Locle	100	Et. de Neuch. 4%	101
Credit foncier...	595	"	4%
La Neuchâtoise	470	Com. de Neuch. 4%	91
Gib. et Cortail	425	"	3%
Gr. Brassier. ord.	300	Lots N. 1857 T. 1	91.50m
" priv.	520	" Non t.	15
Papet. Serrière	385	Ch. de-Fonds	4%
Tram. Neuch.	325	Locle	4%
" priv.	325	"	3.60
Imm. Chatoney	190	Créd. f. Neuch. 4%	100
" Sand-Tray	190	"	100
" Sal. d. Conf.	190	"	100
Villamont	300	Gr. Brasserie 4%	100
Bellevaux	300	Tram. N. 1897 4%	100
Soc. Im. Neuch.	300	Chocol. Klaus 4%	100
Etab. Rusch.	300	Taxe d'escompte	100
St. Aubin	300	Banq. Com. 4 1/2 %	100

BOURSE DE GENÈVE, du 1er juillet 1907

Actions		Obligations	
Banq. Nat. Suisse	1135	3% féd. ch. de f.	960
Bas. Comm.	1135	3% C. de fer féd.	960
Saint-Gothard	470	3% Goth. 1894	479
F. in. Coo-Suisse	6487.50	Egypt. unif.	501
Union lin. gen.	575	Serbe... 4%	393.50
Gaz de Marseille	847.50	Frano-Suisse	465
Gaz de Naples	262.50	Jura-S.	477
Fco-Suis. élect.	503	N.-E. Suis. 3 1/2 %	472
3% Gen. à lots.	102	Lomb. anc. 3%	309
Gatsa...	1439	Mérid. Ita. 3 1/2 %	341

CHANGES

Changes	France	Demandé	Offert
à Paris	100.05	100.05	100.10
à Londres	123.	123.	123.07
à Bruxelles	85.15	85.15	85.16
à Bâle	100.12	100.12	100.20
à Vienne	104.30	104.30	104.37

BOURSE DE PARIS, du 1er juillet 1907. Clôture.

3% Français.		Créd. lyonnais.	
91.50	1145	1145	1145
Cousol. angl.	84.56	Banque ottom.	708
Brestlin 4%	80.	Suez	4500
Ext. Esp. 4%	93.97	Rio-Tinto	2125
Hlong. or 4%	94.80	Ch. Saragosse	404
Italien 5%	103.80	Ch. Nord-Esp.	274
Portugais 3%	67.70	Chantier	32
D. 4%	95.40	De Beers	693
4% Japon 1905	94.	Randmines	432
5% Russe 1906	87.20	Goldfields	81
Bq. de Paris	1439	Geoz	22.50

Ronde-Noire, entre Provence et Couvet, l'autre sur la montagne dans les environs des Verrières.
 La grêle, amenée par l'orage, a fait passablement de dégâts à la Côte-aux-Fées, où les jardins sont déjà en plein développement. L'orage a été si long et la pluie est tombée avec une telle abondance que la Reuse a augmenté d'une façon telle qu'on ne l'avait pas vue si haute depuis la fonte des neiges.

Flourier (corr.). — M. Henri Favre, propriétaire des deux gènisses tuées par la foudre vendredi, au Mont des Verrières, est assuré à la Société mutuelle suisse, à Berne, et sera indemnisé par elle pour la perte subie. Ces quelques mots de renseignements seront fort utiles, puisqu'une correspondance parue ici même lundi, à propos de l'orage qui a tué vendredi une gènisse à la Tourne et cinq pièces de bétail aux Geneveys samedi, déplore cette perte en disant que l'assurance ne paye pas les sinistres occasionnés par le feu du ciel.

La Chaux-de-Fonds. — Dans une assemblée tenue samedi après midi entre patrons et ouvriers mécaniciens les patrons ont expliqué que l'industrie à La Chaux-de-Fonds se trouvait en ce moment dans une situation très grave et qu'il serait désastreux de lui imposer, à jet continu, des obligations auxquelles d'autres localités n'étaient pas soumise.

Notre petite contrée assez méconnue jusque-là reprend la popularité qu'elle mérite et redevient un but de promenade très recherché. Chaque jour nous voyons débarquer soit par le bateau, soit par le train des sociétés et particulièrement des écoles qui viennent ici pour jouir du magnifique panorama qu'offre le point culminant du Vully. C. B.

NEUCHÂTEL

Dans nos écoles. — Nous avons reçu communication de la lettre suivante:
 Voüns près Saint-Blaise,
 ce 29 juin 1907.

A la commission scolaire de Neuchâtel.
 Monsieur le président et Messieurs,
 Je me sens obligé de vous adresser ma démission de professeur de littérature française à l'Ecole supérieure des jeunes filles.

Du moment qu'un honnête homme qui fait son devoir est exposé de votre part à des procédés aussi brutaux que celui dont l'honorable M. Magnin vient d'être la victime, il n'existe plus de sécurité pour personne dans les établissements scolaires de la ville de Neuchâtel. Sans doute, il me serait indifférent d'être mis à pied par vous, mais je croirais manquer à un devoir élémentaire, si je consentais à dépendre un jour de plus d'une autorité qui fait prévaloir ses ressentiments politiques sur les intérêts scolaires dont elle a la garde.

Recevez, messieurs, mes salutations empreintes.
 Philippe Godet.

Conseil général de la Commune
 Séance du 1er juillet

Usine à gaz. — Une demande de crédit est faite pour l'achat d'un moteur à gaz de 12 chevaux dont le coût est de 3000 francs. Avec les accessoires et l'installation, la dépense sera de 4700 francs. Elle est votée d'urgence.

Hôpital des enfants. — Après treize ans d'existence, le bâtiment Jeanjaquet a subi des dégradations assez importantes pour nécessiter une dépense de 2000 francs que le Conseil communal demande l'autorisation d'effectuer. Cette autorisation est accordée d'urgence.

Gestion et comptes de 1906. — Les comptes du Conseil communal sont approuvés et déchargés en est donnée à ce Conseil.

A propos de la gestion, M. Philippe Godet fait remarquer qu'il s'est fait, à l'Hôtel Dupuyrou, des réparations sans que la commission spéciale prévue par la loi sur la conservation des monuments historiques ait été consultée. Il y a eu là violation de la loi.

Il recommande au Conseil communal de ne pas faire poser en temps de fête des drapeaux sur les fontaines, qui sont déjà décoratives par elles-mêmes et qui sont parfois abimées comme ce fut le cas pour la fontaine du Banerret.

La demande encore qu'on fasse poser entre la fontaine et la maison Monvert deux bancs pour les personnes qui attendent le tramway près de l'Hôtel des Postes.

La gestion est également approuvée. Enfin le Conseil général vote les deux postulats de la commission. (Nos lecteurs en connaissent l'objet.)

M. Krebs exprime le vœu que la question des abattoirs reçoive la solution la plus prompte.

Ecole supérieure. — M. P. Vuarnoz rapporte sur les propositions du Conseil communal comportant une nouvelle échelle de traitements pour le corps enseignant de l'école supérieure.

La commission propose les traitements annuels suivants: cours ordinaires, sauf la gymnastique, 170 à 200 fr. l'heure hebdomadaire; gymnastique, 120 à 150 fr.; surveillance pure et simple par les maîtres, 1720 à 2200 fr.; leçons données par les maîtres surveillants, 100 à 120 fr. l'heure; cours spéciaux semestriels, 200 fr. au maximum. Le maximum doit être atteint en seize ans. Les nouveaux traitements seront appliqués dès le 1er septembre 1907. Les situations acquises sont respectées.

M. E. Junod ne pourra jamais se rallier aux propositions de la commission financière, qui sont à peu près celles du Conseil communal. Les propositions de la commission scolaire étaient plus équitables. Payer les leçons d'une institutrice de 100 à 120 fr., c'est une exploitation qu'on ne se permettrait pas si l'on avait affaire à un instituteur, car l'instituteur est un électeur et l'institutrice ne l'est pas; on le voit par les cas qu'on fait des pétitions adressées par les institutrices.

M. Berthoud, secrétaire communal, fait remarquer que les leçons données par les ma-

tresses surveillantes le sont pendant le temps de leur surveillance.
 Ah! si la grêle nous épargne, le mildiou ne nous épargne pas lui et malgré l'énergie et la persévérance de nos viticulteurs qui ont déjà sulfaté jusqu'à trois fois on ne peut en devenir maître et il est à craindre que la récolte ne soit en partie déjà compromise.

Enseignement professionnel. — M. Vaucher rapporte sur les budgets provisoires des écoles professionnelles, qui sont approuvés avec les chiffres déjà publiés.
 Session close.

CORRESPONDANCES
 (Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique)

Encore le Casino. Propos francs
 Monsieur le rédacteur,

La spirituelle bouffonnerie de vos trois « Paysans de l'air » qui ne me paraissent pas, en revanche, des gens de l'air, — appelle une réponse de leur confrère du Seyon. Tout d'abord, elle me prouve une chose: que les Neuchâtelois intelligents se lassent de cette question et se mettent à s'en gausser. C'est le moment:

Car voici 15 ans que M. Emile Haller Jancaï son intéressante brochure, et depuis, Neuchâtel a pris la maladie du Casino. C'est une fièvre intermittente et bien ennuyeuse, et qui commence à nous embêter, nous qui sommes pourtant de race longanime.

Que diantre la commune de Neuchâtel aurait-elle à voir dans cette galère? De deux choses l'une; ou le Casino sera très utile, ou il ne le sera pas. Dans le premier cas, laissons à l'initiative privée le soin de pourvoir à ce besoin, et, dans le second, passons-nous de ce Casino. Du reste, lorsqu'une telle innovation « s'impose » à une ville, elle n'attend pas 20 ans avant de se l'accorder.

Ce qu'il nous faut, c'est une vaste salle de réunions, confortable et laïque. Sur ce point, tout Neuchâtel est d'accord. Pourquoi donc embarrasser cette question, assez simple en soi, de cet absurde problème d'un Casino dont nous n'aurions que faire?

Commettons-nous cette sottise de lâcher la proie pour l'ombre, et notre chère tranquillité pour un équivoque Casino? Restons à notre foyer; c'est encore la meilleure des philosophies. Dix heures sonnant à la Tour de Diesse, avisons notre « poussenion » et allons nous coucher. Enfin, enterrons pour tout de bon cette sottise ambition d'un Casino nocturne et fétard.

Veuillez croire, Monsieur le rédacteur, à mes sentiments toujours rustiques et bien dévoués.
 PAYSAN DU SEYON.

FAITS DIVERS

Les surprises d'un propriétaire. — M. Candelon, un propriétaire du département de Gers qui possède à Paris un terrain vague situé à Vaugirard, non loin de la rue Brancion, partait, il y a quatre ans environ, après avoir encloué ce terrain de palissades et confié à un architecte le soin de le vendre ou de le louer. Il revenait ces jours derniers à Paris et naturellement allait visiter son terrain, qu'il ne fut pas médiocrement surpris de trouver transformé en une véritable petite cité. Il y avait là quatre ou cinq maisonnettes en bois, assez coquettes, autour desquelles on avait tracé des jardinets et où vivaient quelques pauvres familles.

Stupéfait, M. Candelon demanda à parler au principal locataire. On le conduisit alors devant un homme qui, avec un fort accent auvergnat, lui dit s'appeler M. Martin, originaire d'Aurillac, et lui demanda ce qu'il voulait: « Mais je suis chez moi, Monsieur, dit M. Candelon, ce terrain est ma propriété. A quel titre avez-vous élu domicile sur un terrain qui m'appartient? » Pour toute réponse, l'Auvergnat siffila deux molosses qui dormaient près de là dans des niches et expulsa le légitime propriétaire.

M. Candelon, mécontent, comme on le devine, alla exposer sa mésaventure à qui de droit et le juge de paix fut chargé de trancher le différend. On apprit alors que M. Martin, las de passer quotidiennement devant un terrain inculte et abandonné, n'avait trouvé rien de mieux que de s'en emparer. Il y édifia de petites maisonnettes qu'il loua et dont il se faisait payer les termes très ponctuellement toutes les semaines. On assure qu'il se montrait même d'une grande amabilité envers ses locataires.

Aujourd'hui les maisonnettes ont disparu et la propriété de M. Candelon a repris sa physionomie de terrain vague.

POLITIQUE

L'impôt sur le revenu à la Chambre française
 La Chambre valide l'élection de M. Archambaud, député de la Réunion.

L'urgence étant déclarée, on adopte un projet portant approbation du relèvement des droits de douane en Turquie.

Puis la Chambre aborde la discussion du projet de loi relatif à l'impôt sur le revenu. M. Ch. Benoist (Seine) estime que les principaux caractères du projet sont contraires à l'esprit de la race.

M. Laniel, progressiste (Calvados), ne croit pas que la classe ouvrière profitera de l'impôt sur le revenu. Il espère que le projet sera écarté.

M. Louis Dreyfus défend le projet, qui fait partie des réformes qu'attend le pays.

revenu expérimenté dans plusieurs pays. La suite de la discussion est renvoyée à mardi après midi et la séance levée.

La conférence de la Haye
 Le « Petit Bleu » apprend de la Haye qu'un échange actif de dépêches a eu lieu lundi entre les cabinets de Berlin, Londres, Paris, Vienne et Rome, au sujet de la question du désarmement, à soumettre à la conférence.

La France émettra cette simple proposition: « La réduction des armements constituerait un avantage pour tous les pays. » Le premier délégué de l'Allemagne n'ayant pas été autorisé à appuyer même une proposition platonique de cette espèce et ayant acquis la conviction que l'abstention absolue de l'Allemagne produirait une très mauvaise impression, aurait demandé de nouvelles instructions à Berlin.

On ignore si le gouvernement allemand a consenti à modifier ses instructions premières.

Dans le Midi
 Le calme le plus complet règne à Montpellier et les environs. La ville a repris sa physionomie habituelle.

La Chambre des mises en accusation devait se réunir hier pour statuer sur l'opposition faite par les défenseurs des accusés du comité de Montpellier à la déclaration d'incompétence de M. Sauvan, conseiller rapporteur. La Chambre aura à décider s'il y a lieu ou non de mettre les prisonniers en liberté provisoire.

Le comité d'Argeliers n° 2 a adressé ses dernières instructions aux comités de défense viticole, pour la formation des nouveaux comités cantonaux, ainsi qu'il en a été décidé dans sa dernière réunion.

Les instructions sont accompagnées de la recommandation suivante: « Mettez-vous résolument à l'œuvre, car le temps presse et il faut se hâter. »

Le maire de la commune de Minerve a refusé sa signature au comité de défense locale, qui faisait circuler une pétition demandant la mise en liberté de Ferroul et de ses compagnons.

Les élections romaines
 Le résultat définitif des élections à Rome confirme la victoire du bloc des partis populaires. Pour le conseil provincial sont élus trois candidats populaires et deux catholiques. Pour le Conseil municipal sont élus à 5000 voix de majorité, les 24 candidats du bloc populaire, et pour la minorité quatre conservateurs et un catholique.

Le « Messager » raconte que le roi est satisfait de la victoire populaire due surtout aux employés et officiers qui ont voté ouvertement pour la liste du bloc. Les vainqueurs espèrent que le maire et tout le Conseil communal devront démissionner et que de nouvelles élections générales chasseront définitivement les cléricaux du Capitole.

En Russie
 Les révolutionnaires socialistes s'abstiendront de participer aux prochaines élections pour la Douma. D'un autre côté les socialistes démocrates y participeront dans l'espoir de gagner plusieurs sièges.

Au Maroc
 Un messenger indigène rapporte que le caïd Mac Lean aura une entrevue avec Raïssouli dans la nuit appelé la Rouina, situé à l'est d'El Ksar. Il lui apporte de la part du sultan dix tentes et quatre chevaux, dont un superbe barmaché.

On ne sait que penser de l'attitude du maghzen qui ordonne, d'un côté, de poursuivre l'expédition de Raïssouli et qui, de l'autre côté, lui envoie des cadeaux, qui semblent bien indiquer un prochain pardon.

Nouvelles diverses
Accident de tramway. — On mande de Nancy au « Temps »:
 Dans la nuit de dimanche à lundi, à la sortie d'un cirque, une soixantaine de personnes avaient pris place dans le tram et une remorque, descendant de Longwy-Haut à Longwy-Bas.
 Sur une pente fort rapide, les freins n'ayant pas fonctionné, les véhicules commencèrent à rouler à une allure vertigineuse. Les voyageurs, affolés, sautèrent à terre. Un jeune homme de vingt ans a été broyé sous les roues. Deux jeunes femmes ont été grièvement blessées.

Les dernières volontés de Garibaldi.
 — Un télégramme de Rome au « Petit Bleu » que presque à la veille du centenaire de Garibaldi, on vient de découvrir fortuitement un codicille à son dernier testament, codicille où il exprime le désir que son corps soit brûlé dans l'île de Caprera, près du poteau de fer planté par lui comme indication du lieu qu'il avait choisi pour son incinération.

Cette découverte fait sensation. Il va être proposé à la Chambre, si la famille y consent, d'exhumer les restes du grand patriote et de les incinérer à l'endroit indiqué suivant ses dernières volontés. Les cendres seraient ensuite transportées à Rome et déposées au Janicule, près du monument équestre élevé à la mémoire de Garibaldi.

Les fêtes gymnastiques de Prague. — Dimanche matin, à dix heures, par un temps très chaud, a eu lieu le défilé de toutes les sociétés sokols (« faucons ») et des gymnastes étrangers.

Dans les rues du centre et jusqu'à l'Hôtel-de-Ville une foule immense était massée sur les trottoirs et les fenêtres étaient garnies de curieux. Les acclamations étaient incessantes.

En tête du cortège marchaient, groupés par pays, les délégués des gymnastes français, suisses, belges, italiens, grecs, algériens. Puis venaient les sociétés sokols de Bohême et les délégués des sociétés sokols de Russie, de Bulgarie, de Serbie, de Croatie et aussi des Etats-Unis.

L'immense cortège s'est déroulé pendant deux heures.

A quatre heures a eu lieu une séance donnée par les gymnastes. Les tribunes étaient bondées. Les mouvements d'ensemble des Sokols ont été très admirés.

DERNIÈRES DÉPÊCHES
 (Service spécial de la Feuille d'Avis de Neuchâtel)

En Macédoine
Constantinople, 2. — Une note officielle qui vient d'être publiée dit que les incursions de bandes grecques en territoire ottoman deviennent de plus en plus fréquentes.

Les autorités de Monastir annoncent qu'une rencontre a eu lieu près du village de Lahovo entre les troupes turques et 150 Grecs qui avaient franchi la frontière sous les ordres d'un certain capitaine Wardar.

Une vingtaine de Grecs ont été tués, les autres sont en fuite, les Turcs sont à leur poursuite.

Manifestation portugaise
Lisbonne, 2. — Au moment où le prince royal s'embarquait sur « l'Africa » on s'est livré à bord d'un petit remorqueur de commerce à une manifestation contre l'état de choses actuel.

L'affaire est très importante; la police maritime a opéré plusieurs arrestations.

Le tremblement de terre?
Londres, 2. — Le correspondant du « Daily Mail » à New-York télégraphie en date du 1er: Le service géologique de Cheltenham annonce qu'un tremblement de terre gigantesque qui a duré une heure a dû avoir lieu quelque part à partir de 8 h. 14 m.

De son côté, l'observatoire de l'île de Wight dit que les instruments ont enregistré lundi après midi des secousses sismiques qui ont duré 4 heures.

La plus forte s'est produite à deux heures, les secousses avaient une force au moins double de celles qui détruisirent Kingstown dans la Jamaïque.

Cette dépêche estime à 4000 milles la distance qui sépare l'observatoire du lieu de la catastrophe.

La Canée, 2. — Un tremblement de terre, qui a duré 15 secondes, a eu lieu lundi peu après une heure de l'après-midi.

Les secousses se produisirent de l'Ouest à l'Est.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE
 — Faillite de Charles-Emile Laeger, maitre-ménisier, domicilié à La Chaux-de-Fonds. Délai pour intenter action en opposition: le 6 juillet 1907.

— Bénéfice d'inventaire de Henri-Alexandre Jacot-Descombes, horloger, époux de Lisa née Maurer, domicilié au Locle, où il est décédé le 9 mai 1907. Inscriptions au greffe de la justice de paix du dit lieu, jusqu'à samedi 27 juillet 1907, à 5 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siègera à l'Hôtel de Ville du Locle, le mardi 30 juillet 1907, à 9 heures du matin.

— Bénéfice d'inventaire de dame Elisa-Bertha Schuffmann, née Reber, tenancière de café, veuve de Frédéric Schuffmann, domiciliée à La Chaux-de-Fonds, où elle est décédée le 18 juin 1907. Inscriptions au greffe de la justice de paix du dit lieu jusqu'au lundi 29 juillet 1907, à 2 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siègera à l'Hôtel judiciaire de La Chaux-de-Fonds, le mercredi 31 juillet 1907, à 9 heures du matin.

Jugements de divorce
 3 avril. — Elisa Maumay, née Roulin, horlogère, et Léopold-Robert Maumay, horloger, les deux domiciliés aux Hauts-Geneveys.
 13 mai 1907. — Marie-Léa Wittmer, née Racine, servante, domiciliée à Petit-Martel, et Henri-Louis Wittmer, voiturier, domicilié aux Petits-Ponts.
 4 juin 1907. — Rosina Studer, née Bracher, couturière, et Johannes Studer, couvreur, les deux domiciliés à La Chaux-de-Fonds.
 7 mai 1907. — Laure Bertrand, née Diacon, domiciliée actuellement à Lucerne, et Marcel-Jean-René Bertrand, comptable, actuellement sans domicile connu.

— En vue des délais de succession, il a été fait dépôt le 25 juin 1907, au greffe de paix du Locle, de l'acte de décès de David-Louis Favy, vager, notaire, président du tribunal du Locle, y domicilié, décédé à Yverdon, où il était en séjour le 29 mai 1907.

Feuille d'Avis de Neuchâtel
Abonnements pour vilégiatures
15 jours 50 centimes
1 mois 90

Adressez les demandes au bureau du journal en indiquant l'adresse exacte. Paiements en timbres-poste ou contre remboursement postal.

Essais de lait à Neuchâtel-Ville			
du 24 au 29 juin 1907			
Noms et prénoms des laitiers	Mariage	Grammes.	Extrait sec
	Gr. par litre	Gr. par litre	%
Bonjour, Herbert	35	1,034	12.96
Flury, Joseph	40	1,031.4	12.82
Montandon, Paul	32	1,031.8	12.06
Fury, Joseph	36	1,031.7	12.51
Sauvan, Edmond	32	1,033.6	12.51
Montandon, Paul	34	1,032.1	12.36
Hurni, Fritz	38	1,031.2	12.62
Schupbach, Michel	34	1,031.5	12.24
Stegmann, Jean	34	1,034.3	12.46
Guye, James	36	1,031.8	12.53
Hurni, Adolphe	37	1,031.2	12.5
Vinard, Herpman	30	1,032.8	12.02
Maurer, Paul	34	1,032.8	12.54
Monney, Constant	35	1,031.5	12.33
Balmelli-Pauchard	35	1,030.7	12.08
Perrenoud, Alfred	38	1,032.2	12.87
Winkler, Fritz	40	1,031.1	12.82
Lebet, Louise	35	1,030.4	12.06

Le lait doit contenir au moins 30 grammes ou 3 % de beurre par kilogr. Son poids spécifique ne peut être inférieur à 1,029 ni supérieur à 1,034 grammes. Sa teneur en extrait sec doit être au minimum de 12 %.

AVIS TARDIFS

Brasserie du Monument
 Mardi 2 juillet et mercredi 3
 Grandes séances du professeur BELIN
 Carlos, Percussions, Transmission de la pensée
 Billard 90 points d'avance sur 100
 Limitation de six tambours à la fois sur une seule caisse

Avis aux abonnés
 de la
Feuille